GAL HAUTE MAYENNE - PROGRAMME LEADER 2023/2027

La stratégie retenue par le GAL Haute Mayenne pour la période 2023/2027 s'articule autour de <u>trois grands</u> <u>enjeux</u> :

- Faciliter et accompagner les transitions (écologique, énergétique, industrielle, agricole et alimentaire...)
- Faire de la Haute-Mayenne un territoire accueillant et porteur pour vivre, travailler, s'épanouir
- S'ouvrir et cultiver l'esprit de coopération en Haute Mayenne

1. FACILITER ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS (écologique, énergétique, industrielle, agricole et alimentaire...)

Tout au long de l'élaboration de la stratégie, les acteurs locaux ont mis en avant l'enjeu des transitions pour le territoire de Haute Mayenne.

Il s'agit bien sûr d'un <u>enjeu global</u>, qui ne concerne pas que le territoire de Haute Mayenne, mais il semble indispensable de soutenir des initiatives locales qui vont participer à la prise en compte plus globale de cet enjeu. L'échelle de territoire que représente la Haute Mayenne ressort comme l'échelle pertinente pour y travailler au niveau local.

Le sujet apparaît comme une véritable <u>urgence à traiter</u>: l'ensemble des acteurs de Haute Mayenne est bien conscient de l'urgence climatique dans laquelle nous sommes; où qu'on se situe, il n'est plus possible d'ignorer les impacts du changement climatique sur notre société et les acteurs du territoire souhaitent agir, soit en continuité de démarches déjà enclenchées sur le territoire, pour les développer, soit pour expérimenter de nouvelles actions qui vont permettre d'amener d'autres solutions.

Il s'agit d'un sujet <u>très transversal</u>, qui doit donc être traité en engageant des <u>coopérations</u> sur le territoire et en dehors du territoire : c'est en quoi les acteurs locaux considèrent qu'il est important de positionner cet enjeu dans le programme Leader. En effet, ce dernier a toujours été envisagé en Haute Mayenne comme un espace de coopération entre tous les acteurs, publics et privés. On sait que l'enjeu de la transition écologique ne saura trouver de réponses sans une action conjointe des collectivités, des entreprises, des associations, des établissements de formation, des citoyens... Les acteurs de Haute Mayenne misent donc sur le programme Leader pour mettre en synergies tous ces protagonistes dans une démarche proactive en faveur de la transition, des transitions.

<u>Transitions au pluriel</u> car la transition écologique peut se décliner dans de multiples champs du développement territorial, comme en témoignent les actions qui ont été retenues pour répondre à cet enjeu : énergies renouvelables, rénovation énergétique, transition dans les entreprises, dans l'agriculture, biodiversité. Ces actions ont été largement débattues durant l'année 2022 pour définir précisément les objectifs opérationnels qui doivent être les nôtres dans les prochaines années. Il s'agira tout autant de poursuivre les actions de sensibilisation que de mettre en œuvre des solutions opérationnelles.









L'ampleur de la tâche nécessitera l'implication de tous et une bonne articulation avec les autres démarches et politiques à l'œuvre sur le territoire en lien avec cet enjeu de transition écologique. Le GAL sera donc très attentif à venir articuler les actions qu'il soutiendra et/ou qu'il portera avec ces démarches : soit pour leur donner plus de poids sur le territoire de Haute Mayenne, soit pour agir en complémentarité dans les champs non pris en charge. Ce travail d'articulation se fera tout au long du programme : certaines sont déjà à l'œuvre (les démarches plan climat air énergie territorial notamment), d'autres émergeront sur la période.

2. FAIRE DE LA HAUTE MAYENNE UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET PORTEUR POUR VIVRE, TRAVAILLER, S'EPANOUIR

L'enjeu de l'accueil et de l'attractivité est également ressorti comme enjeu prioritaire à positionner dans le programme Leader.

Là encore, il s'agit d'un sujet très transversal : économie, services, santé, mobilité, culture, tourisme... pour lequel les coopérations entre les acteurs du territoire seront nécessaires et pour lequel l'échelle de la Haute Mayenne a été jugée pertinente.

Le déficit d'attractivité du territoire se fait particulièrement ressentir pour les jeunes actifs et a un véritable impact en termes de développement économique, freiné par les difficultés que rencontrent les entreprises locales pour recruter, et ce dans la plupart des secteurs.

Ces difficultés apparaissent très largement liées au manque d'attractivité du territoire qu'il soit le fait de difficultés réelles (carences en matière de services, problèmes de mobilité, d'emploi des conjoints, de connexion haut débit...) ou liée à l'image perçue (image rurale, d'un territoire éloigné des grands centres urbains, qui manque de dynamisme ...).

Le travail à mener pour répondre à cet enjeu d'accueil et d'installation de nouveaux arrivants en Haute Mayenne est donc double :

- il s'agit d'une part de renverser l'image négative qu'on peut avoir du territoire, en valorisant ses atouts : proximité des grands pôles (Rennes, Ile-de-France), qualité de vie en général, territoire agréable à vivre, emploi et dynamisme économique, qualité de l'environnement et des paysages, dynamisme culturel et associatif...
- d'autre part il s'agit de mettre en place les services nécessaires pour que l'installation et la vie sur le territoire se fasse dans les meilleures conditions. Sur ce dernier point, toutes les actions qui seront mises en œuvre pour « vivre, travailler et s'épanouir » sur le territoire rejailliront pleinement sur la vie de tous les habitants, et pas seulement sur celle des nouveaux arrivants. Le pari engagé avec cette stratégie est aussi celui de faire des habitants des ambassadeurs du territoire : si on vient satisfaire leurs besoins, ils sauront immanquablement parler positivement de la Haute Mayenne.









3. S'OUVRIR ET CULTIVER L'ESPRIT DE COOPERATION EN HAUTE MAYENNE

Les acteurs de Haute Mayenne ont souhaité mettre en avant un fondamental de Leader qui a toujours guidé l'animation du programme en Haute Mayenne : la coopération.

C'est l'essence même du GAL de faire coopérer acteurs publics et acteurs privés. Le GAL, souvent aux côtés d'autres acteurs, est à l'origine de nombreux projets coopératifs sur le territoire : le festival Croq' les mots, marmot !, un projet culturel autour du livre et du tout-petit, la SCIC Mayenne Bois Energie, des initiatives autour de la mobilité, de l'économie circulaire, de la rénovation de bâtiments publics de qualité énergétique et environnementale, du projet alimentaire territorial...

En 2019, le GAL Haute Mayenne a répondu favorablement à une sollicitation du Réseau Rural Régional pour participer au projet d'action-recherche intitulé « Le développement rural par la coopération ». Celui-ci visait à produire, mettre en œuvre et diffuser une connaissance nouvelle sur le « comment coopérer » pour faire de la coopération une source de développement. Ce projet était piloté par l'Institut des Territoires Coopératifs, laboratoire d'action-recherche sur les processus coopératifs. Nous avons donc rencontré Anne et Patrick Beauvillard et voici un extrait de leur bilan sur ce projet :

« La coopération est souvent appréhendée en se limitant à l'étude de ses manifestations visibles et dont les acteurs ont conscience. Or, si ces éléments permettent de voir la coopération à l'œuvre, ils ne disent rien de ce qui en a permis l'émergence. Coopérer, au sens d'être co-auteur d'une œuvre commune, implique un changement dans la relation à soi-même et à l'altérité. Coopérer implique de développer une relation d'égal à égal entre co-auteurs, chacun dans son rôle, et de considérer l'œuvre créée comme un bien commun. Les rouages de la coopération ne se trouvent pas en surface. C'est dans des couches plus profondes qu'il faut aller en chercher les ressorts. »

C'est précisément sur cette connaissance des rouages de la coopération que nous avons travaillé avec Anne et Patrick Beauvillard.

Voici quelques éléments ressortis dans le cadre de ce travail d'analyse de la coopération en Haute Mayenne :

- Le territoire de Haute Mayenne est apparu comme regorgeant de « forces vives ». Anne et Patrick Beauvillard pensent que c'est la « méthodo du GAL », la coopération, qui donne aux acteurs cette force de vie : elles deviennent vivantes parce qu'elles sont mises en lien ;
- Mais le processus est fragile : la coopération n'existe que si elle est décidée. Elle ne demeure que si elle est entretenue, ce qui nécessite une vigilance de chaque instant : que chacune des parties prenantes sache se saisir des signaux faibles qu'elle peut percevoir, qu'elle ait l'espace pour les partager, et qu'elle soit accueillie de manière constructive par le collectif ;
- La coopération est un processus vivant et dynamique. Le travail sur la « coopération en soi » est nécessaire.

(Extraits du journal d'itinérance : https://instercoop.fr/3-octobre-gal-de-haute-mayenne/)

Forts de ces enseignements, ayant su identifier la nécessité d'entretenir ce processus coopératif, les acteurs de Haute Mayenne souhaitent donc développer des actions visant « la coopération en soi ». C'est le sens de de l'inscription d'une fiche action dédiée à la coopération territoriale dans notre plan de développement.

De plus, nous parions sur le fait qu'entretenir les dynamiques de coopération <u>sur</u> le territoire mais aussi <u>avec</u> <u>d'autres</u> territoires seront un levier fort pour faire émerger des initiatives innovantes, expérimentales. Nous en avons fait l'expérience à plusieurs reprises en Haute Mayenne, qu'il s'agisse de coopérations intra ou extra











territoriales : à titre d'exemple, la SCIC Bois Energie est née en Haute Mayenne de la coopération entre des agriculteurs, des collectivités, des forestiers, des acteurs de l'insertion... Au moment de sa création en 2008, le statut de SCIC était encore très expérimental en France ; depuis, l'expérience s'est essaimée en Mayenne avec une SCIC épicerie, une SCIC cinéma, une SCIC brasserie etc. ; quelques années plus tard la même SCIC Bois Energie coopère avec ses homologues Normande et Bretonne pour créer un label national visant la gestion durable du bocage : le « label haie ».

Ces initiatives, et d'autres que nous ne citons pas ici, sont inscrites dans « l'ADN » de la Haute Mayenne et ceux qui en ont été partie prenante savent combien la coopération est un levier fort de développement pour le territoire.









PLAN D'ACTIONS

- I. Faciliter et accompagner les transitions (écologique, énergétique, industrielle, agricole et alimentaire...)
 - 1. Développer la production et l'utilisation des énergies renouvelables
 - 2. Lancer un programme de rénovation énergétique des logements en centre bourgs
 - 3. Accompagner la transition dans les entreprises
 - 4. Accompagner la transition de l'agriculture
 - 5. Agir pour la biodiversité
- II. Faire de la Haute-Mayenne un territoire accueillant et porteur pour vivre, travailler, s'épanouir
 - 6. Renforcer l'attractivité auprès des jeunes actifs pour freiner l'érosion de la sphère productive
 - 7. Renforcer les solutions de mobilité territoriales pour améliorer l'attractivité du territoire
 - 8. Travailler les filières de l'économie résidentielle (services, santé...)
- III. S'ouvrir et cultiver l'esprit de coopération en Haute Mayenne
 - 9. Créer les conditions de la coopération sur le territoire et développer des coopérations interterritoriales et transnationales

En transversal

Animer, gérer, suivre et évaluer le programme







